



SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

**Bulletin
n° 99
janvier 2022**

Ass.agrèée Protection Environnement

Site Internet : www.save1.fr

Président : Claude DUCAROUGE

33 rue J. de la Bruyère 78000 VERSAILLES

Tél.: 01 39 54 69 14

Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr

2022 : Quels prochains mois : dans la pandémie et au-delà ?

En septembre nous espérions que la pression de l'épidémie COVID se détende avec la progression des vaccinations. Il faut constater en ce début d'année que la nouvelle phase de l'épidémie nous contraint tous à renforcer nos vigilances. La couverture vaccinale n'est toujours pas complète. Espérons que les progrès des vaccinations vont se poursuivre grâce aux efforts de conviction du plus grand nombre. Ne faudra-t-il pas en venir à la contrainte face aux irresponsables dont le laxisme menace la santé de tous, à commencer par la leur ? Certains de nos voisins européens ont déjà décidé de passer à cette étape.

La pandémie ne doit pas nous faire oublier les dossiers des projets actifs dans notre région. Nous devons y porter attention en menant nos investigations avec toutes les associations membres de SAVE : connaissance, analyse, critique, propositions sont à mener en commun, heureusement la vie continue.

Nous tentons ici de faire un tour d'horizon intercommunal en ce début d'année.

Rappelons qu'entre les associations membres de SAVE des échanges réguliers de messages et les rapides audio conférences ont permis de poursuivre dans le Conseil d'administration de SAVE nos veilles indispensables, ce qui nous a conduit à des dialogues et alertes vers les autorités. Par ailleurs le site Internet de l'association affiche nos suivis et analyses sur les dossiers d'actualité.

Site : [Dossiers d'actualités - Sauvegarde et Animation de Versailles Environs \(save1.fr\)](http://www.save1.fr)

Dans VGP les vaccinations en progrès

Les trois centres de vaccinations ouverts dans VGP sont très fréquentés depuis le lancement du troisième rappel, St Cyr, Vélizy et Versailles offrent à tous les possibilités de se protéger et de protéger leurs relations. A Versailles après une légère réduction du flux durant les vacances de Noël avec des journées à 500 injections, on repasse cette semaine aux 800 injections journalières. Des dispositions spéciales ont été mises en place avec un circuit réservé aux jeunes enfants entre 5 et 11 ans. Les tests sont également ouverts au public sous responsabilité de l'ARS IdF. Des centres de dépistage sont ouverts.

Certains habitants munis d'une troisième injection début septembre commencent à s'interroger sur une éventuelle quatrième injection.

Les bilans hebdomadaires ARS Yvelines indiquent que notre département est soumis à une forte pression des contaminations. **A chacun de nous d'appliquer les consignes pour la santé de tous.**

Sur le port du masque : *Le préfet des Yvelines a décidé le 31 décembre 2021 de rendre obligatoire le port du masque dans les centres-villes et centres-bourgs de l'ensemble des communes du département. Dans le contexte de dégradation de la situation sanitaire, le port du masque reste une mesure essentielle lors des rassemblements aux abords des commerces ou des équipements situés dans les centres-villes et centres-bourgs.*

Ainsi, le port du masque est obligatoire en plein air sur la voie publique et dans l'espace public, dans les zones urbanisées des communes comprises entre les panneaux de signalisation routière matérialisant les entrées et sorties d'agglomération, au sens de l'article R. 110-2 du code de la route.

Satory : échangeur-diffuseur et évolutions des projets

Le groupe des associations concernées par le projet d'échangeur-diffuseur RN12-RD91 en haut de la rue Maréchal Joffre à Versailles vient d'être sollicité par Direction des Routes Ile de France (Equipement IdF) pour une troisième réunion d'étude du nouveau projet d'aménagement. C'est un dossier sensible pour l'organisation des circulations des véhicules, des cycles et piétons mais aussi pour les protections boisées et les nuisances sonores vis-à-vis du quartier immédiatement voisin.

Réunion fin janvier, nous y reviendrons.

Pour les projets d'installations sur le plateau, les récentes décisions de Peugeot-Stellantis de réduire ses activités sur le site (retraits de 300 salariés de Citroën Racing, de Peugeot Sports et de Opel Motor) peuvent amener des modifications dans les affectations d'espaces industriels. Le projet du laboratoire de l'Ecole des Mines de Paris (concentré sur les matériaux, l'efficacité énergétique, et les mobilités) semble lui toujours en étude en visant une ouverture en 2025. Le calendrier du déplacement de la piste d'essais est encore en attente dans le cadre de l'aménagement de la ZAC par l'EPAPS aménageur.

UVSQ- Université : des silences-aveux sur des cheminées qui interrogent

Les silences répétés des autorités Universitaires de l'UVSQ, pourtant contactées dès avril 2021 témoignent à l'évidence d'un comportement irresponsable de personnes impliquées alors qu'elles sont pourtant en capacité de comprendre nos interrogations précises ! Les 70 hautes cheminées apparues sans information sur la toiture du laboratoire Lavoisier restent des énigmes. Après les demandes aux divers échelons, nous avons dû interroger en octobre par lettre recommandée le président de l'Université. Toujours aucune réponse **alors que nous avons les preuves écrites de manipulations plus que sensibles dans les locaux à quelques mètres des habitations voisines**. Nous avons alerté Monsieur le Préfet des Yvelines et là aussi des réponses tardent à venir, alors que pourtant les services départementaux ont commencé des investigations couvrant tout de département. Un dossier très récent de début 2021 de 100 pages, publié par la préfecture fait un recensement des différentes zones sensibles pour la sécurité et la santé de tous les habitants. Mais précisément sur les laboratoires universitaires, il fait renvoi à des études encore non publiées... !

L'article paru dans Toutes Les Nouvelles de Versailles fin novembre avait provoqué un début de réaction de l'Université, mais sans aucune information consistante de l'Université, ce qui ne fait que renforcer le poids de nos interrogations qui pourtant sont précises et fondées sur des documents de l'Université et du laboratoire lui-même. D'autres lieux sensibles sur Versailles, et il y en a plusieurs, ont donné lieu à des rapports ASN fort détaillés et précis accessibles au public.

Nous allons investiguer prochainement directement dans les services de l'Autorité de Sureté nucléaire (ASN). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Potager du Roi : enfin des perspectives

L'arrivée récent de la nouvelle directrice de l'ENSP (Ecole Nationale de Paysage) établissement qui gère le potager va permettre une reprise des échanges avec l'association des Amis du Potager du Roi et l'élaboration de projets communs. Une bonne nouvelle pour la relance de projets qui viseront à redonner son lustre au Potager. Un objectif qui va demander des années d'investissements. Il y a beaucoup à faire. De premiers appels aux dons vers les acteurs économiques ont été initialisés.

Caserne des Récollets : toujours en attente

L'information d'une vente proche à des investisseurs du Moyen Orient reste pour l'instant un simple bruit. Les lieux sont propriété des Armées.

Les bâtiments permettent d'envisager une installation prestigieuse par exemple d'un hôtel. Mais il faudra veiller à la gestion des accès et garages de véhicules ce qui implique des contraintes fortes du fait des obligations de préservation architecturales dans un quartier au riche patrimoine.

Eco quartier de Gally (ex-PION) : des questions

Les travaux de préparation-dépollution sont engagés. L'ensemble confié à un aménageur demande encore quelques précisions car la lecture des documents présentés fin 2020 avaient laissé des questions ouvertes. Voiries et parkings mais aussi dispositifs de chauffage pour le quartier, le projet d'appel à la géothermie demandant des études préalables complémentaires. Une certitude pour les JO de 2024 tout le quartier ne sera pas installé. Par contre l'équipement hôtelier est lui attendu, 8 trimestres pas plus pour réaliser avant les JO de même qu'environ 100 logements. Il y aura d'autres étapes pour les 450 logements annoncés ensuite.

Campus universitaire devant le château dans la Grande Ecurie

Les installations des premiers étudiants orientés vers les métiers d'art et le patrimoine ont commencé à la rentrée dans l'aile dite de Paris, même si la partie sud avenue de St Cloud reste encore en travaux de rénovation. Des formations universitaires vont progressivement être mises en place autour du patrimoine bâti, les métiers d'art et de design, les espaces paysagers et l'horticulture, la gastronomie, l'accueil et le tourisme culturel. Les travaux d'équipement et les installations de pôles d'enseignement vont s'étaler jusqu'en 2025. Un support financier de mécènes va faciliter l'animation des lieux avec des expositions, des conférences et l'organisation de prix ouverts en partie au public.

Changement climatique et PCAET dans VGP en 2022

A l'initiative de VGP la mise en place du dispositif Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a fait l'objet d'une présentation aux élus en octobre 2021. Dans la perspective des changements climatiques il s'agit de lancer un travail en commun entre et dans les communes, l'ONF, les énergéticiens locaux, les associations et les citoyens afin de présenter la problématique et de lancer les réflexions communes pour élaborer des propositions locales opérationnelles visant à mieux maîtriser les évolutions prochaines.

Un diagnostic local sur les pollutions, sur les consommations énergétiques, sur l'artificialisation des sols a été initialisé. Il doit être complété en 2022 à l'occasion des travaux en commissions en vue d'élaborer des plans communaux autour des thématiques majeures : Transports, Agriculture et espaces naturels, Economie d'énergie du bâti, Production d'énergie locale, Gestion des déchets.

Les prochains mois devraient voir la mise en place de commissions locales pour reprendre les propositions et les formaliser dans des plans d'actions locaux d'évolution pour 2023. Nous y reviendrons.

CPER Etat-IdF 2022-2027

Les bilans du CPER 2015-2021 (contrat de plan Etat-Région) ne sont pas encore connus, mais il est déjà fortement question du prochain plan 2022-2027 qui va ajouter de nouveaux domaines. Certains milieux administratifs ont commencé des préparations mais le sujet ne va devenir public qu'une fois les étapes électorales de 2022 nous aurons donné les compositions des assemblées et le gouvernement mis en place. C'est un sujet important pour la seconde moitié de 2022, il s'agit de fixer les priorités de 5 années d'investissements qui vont concerner tous les grands projets dans notre environnement.

Maisons médicales dans nos communes

La mise en place dans nos communes de maison médicales reste pour l'instant le fait d'initiatives le plus souvent privées. A Viroflay la mairie a facilité la mise en route d'un cabinet de groupe en procédant à l'acquisition de locaux pour trois médecins, mais les deux centres médicaux de Versailles sont le fruit d'initiatives privées. Le **Centre médical du Marché Notre Dame** est maintenant très actif avec ses 3 étages regroupant une trentaine de praticiens indépendants. La mise en état du **centre médical du**

quartier de Porchefontaine, de dimension plus réduite, va en ce début d'année offrir aux patients des possibilités intéressantes. Vont être en place à l'ouverture en rez de chaussé un cabinet dentaire, au premier étage des praticiens de la chirurgie dentaire et maxillo-faciale et deux cabinets de kinésithérapie ; le second étage sera occupé par deux podologues, deux ostéopathes et deux généralistes.

D'autres quartiers de nos villes verront probablement des ouvertures de ce type suivant la mobilisation des acteurs locaux qui parviendront à fédérer des professionnels de santé. Les élus locaux peuvent aussi être des catalyseurs à condition qu'ils s'investissent dans la mise en place. Les praticiens de la santé s'organisent progressivement.

Chauffage urbain à Versailles : les tarifs qui explosent

Versailles dispose d'un réseau de chauffage urbain par cogénération alimentant des administrations mais aussi des résidences privées. Le réseau de distribution couvre 22 kilomètres de rues (Versailles a un réseau de 110 km de rues). Un total de 93 sous stations dessert 105 abonnés. La puissance thermique distribuée se divise entre des équipements publiques (71%) et des logements (29%). La station alimente le chauffage mais aussi l'eau chaude sanitaire des immeubles durant toute l'année.

Les brusques hausses très importantes des tarifs d'achats de gaz de l'année 2021 par l'opérateur VERSEO sont répercutées vers les abonnés consommateurs. Depuis avril 2021 ces très fortes hausses ont fait exploser les charges de chauffage des habitants, l'exploitant devant répercuter contractuellement dans sa facture la réalité des prix d'achat des combustibles qui évoluent de mois en mois. Il en résulte de fortes préoccupations chez les particuliers (copropriétés desservies tant privées que logements sociaux) mais aussi dans les copropriétés hébergeant armée et gendarmerie. Les gestionnaires des établissements publiques : Château, Lycées, Tertiaires, Commune, Armées sont également impactés dans leurs budgets de fonctionnement. Des hausses importantes de 50 à 100 % sont déjà en place en 2021-2022. Il n'y a pas dans le contrat de dispositif de plafonnement du prix de l'énergie.

L'exploitation actuelle est réalisée dans le cadre d'une délégation de service publique (DSP) dont le contrat arrive à expiration fin juin 2023. Des négociations pour un futur contrat vont rapidement s'ouvrir. Y aura-t-il un projet de géothermie en complément ?

Nouveaux investissements assainissements VGP-SQY

Alors que les remboursements des emprunts nécessaires aux investissements faits pour l'usine du Carré de Réunion pour traiter les eaux usées de nos communes ne sont pas encore terminés, de nouvelles dépenses importantes sont nécessaires pour moderniser les réseaux d'assainissement qui conduisent les flux vers la station. Les prochaines années imposent l'engagement de dépenses qui vont ensuite peser sur les tarifs de distribution aux usagers. Nous en donnerons une estimation plus précise à la suite des études et des calendriers de réalisation qui sont en finalisation dans les prochains mois.

Video surveillances dans nos rues de VGP

Face à des actes de délinquance, des quartiers demandent que certains ajouts de caméras soient réalisés. C'est toute la cohérence des surveillances sur l'ensemble de notre territoire qui doit être organisée en tenant compte des articulations entre centres de surveillance municipaux et liaisons avec le centre départemental de la police national. Une communication ciblée serait utile afin de faire connaître à tous les dispositions mises en place pour assurer une efficacité optimale face aux coûts de ces dispositifs.

Des arbres remarquables mais aussi des arbres malades

Des conseils de quartiers se sont penchés sur la protection des arbres remarquables. Une suggestion a déjà été formulée de renouer avec un inventaire public dans les documents d'urbanisme de chacun des arbres remarquables. Ce recensement qui existait il y a vingt ans a disparu. Il devrait être réactivé.

La maladie des châtaigniers dans nos forêts domaniales, dans les parcs publics, mais aussi le long de nos rues et dans les espaces privés poursuit sa progression. La maladie de l'encre fait des ravages dans toutes nos forêts. Il faut d'urgence mettre en place des plans de reboisement.

Parkings publics de voitures en sous-sol et alimentations des véhicules

La réunion annuelle tenue en décembre de bilan des délégations de services publics (DSP) concernant les cinq parkings publics en sous-sol de Versailles a permis de faire un point sur les équipements dont l'usage des bornes d'alimentation déjà ouvertes aux usagers. Les deux parkings (Chantiers et Cathédrale) présentent une progression des usages des bornes d'alimentation du fait de leurs installations modernes. Les trois autres ne sont pour l'instant qu'à un usage très marginal de leurs équipements actuels (4 places réservées au pkg de St Cloud et 4 au pkg du Marché). Avec l'extension du nombre de véhicules privés électriques la situation va évoluer. Des bornes dites ultra rapides vont devoir être mises en place.

Ce sera un sujet dans la nouvelle délégation de service public qui va être négociée pour les deux parkings (St Cloud et Marché). En effet le contrat de DSP sur ces parkings vient à expiration en aout 2022. Un appel d'offre est en cours.

A St Cyr l'Ecole, ouverture d'un grand centre sportif

En octobre le grand complexe sportif (Pierre Mazeaud) installé dans le nouveau quartier Charles-Renard a ouvert ses 3 niveaux dédiés à divers sports, dont une salle avec des gradins pour 400 spectateurs. Au total 6000 m2 dédiés à différents sports avec des salles aux équipements spécialisés. Un investissement de 11 millions d'Euros dans le cadre de la ZAC qui va au final compter 1500 nouveaux logements.

A St Cyr l'Ecole, un projet de balnéothérapie

A proximité immédiate du complexe sportif P Mazeaud un autre équipement est en préparation. C'est un privé qui va investir 15 millions d'Euros pour un complexe aquatique très moderne. 5000 m2 vont être construits d'ici à 2023 pour offrir ne nombreuses animations, prévention santé et récupération musculaire, salles d'halthérapies, cryothérapie, sauna, parcours chaud-froid, yoga ...dans un bâtiment dit de nouvelle génération respectant les nouvelles normes thermiques et environnementales.

Au Chesnay, un plan de déplacement urbain en concertation

La nouvelle municipalité a lancé une concertation locale pour travailler sur les propositions d'un cabinet d'études qui a étudié les circulations dans la ville en vue d'étudier les difficultés et les ajustements possibles. Les diverses circulations font l'objet de constats et de premières propositions. Une réflexion sur les deux roues est enfin commencée avec une intention d'augmenter le nombre de pistes cyclables. Les impératifs de la logistique urbaine vont être étudiés. Un projet de réorganisation des circulations sur l'avenue De Gaulle fait l'objet de concertations locales. Il faudra ensuite passer à l'harmonisation des aménagements avec les voisins immédiats à commencer par Versailles.

Brèves sur nos communes

Dans VGP :

- des stations de réparation pour vélos dans chaque gare ? un projet de VGP après les premières réalisations à Viroflay et à Vélizy.
- Devenir imprécis sur les quelques bus à hydrogène qui circulent dans nos rues.
- TRAM13 premiers essais sur voies depuis le garage de Versailles-Matelots en fin décembre.

A Viroflay : une propriété a été restructurée pour créer un hébergement de 8 personnes, dédié à des femmes handicapées, gestion assurée par une association d'aide à l'insertion.

A Versailles :

- *Au 1 janvier les tarifs de stationnement pour voitures dans les rues sont en augmentation de 2%.
- * Le forfait post stationnement (FPS) passe de 17 Euros à 25 Euros et même 35 Euros en cas de retard de paiement.
- * Rue des Etats Généraux, projet de végétalisation partielle et de piste cyclable en 2023
- * Programme ambitieux annoncé pour un mois Molière 2022 (juin) avec expositions associées

- * Espace Richaud ouverture fin janvier d'une **exposition sur la vie de Molière**
- * Nouvel office du Tourisme devant la gare Rive Gauche prévu à mi 2023
- * Piste de skate-board prévue au printemps sur le parking Europe à proximité ancienne poste

Au Château de Versailles :

*Jusqu'au 13 février 2022 « **les animaux du Roi** » les multiples animaux pour le roi et la ménagerie du château à ce jour disparue. Exposition de tableaux qui figuraient dans l'édifice de Le Vau.

*Dans le **cycle Molière de 2022** relevons en avril « Le malade imaginaire », en juin « Le bourgeois gentilhomme » et aussi en juin des concerts « Molière et ses musiques » (Lully et Charpentier)

*A la suite de la réouverture des appartements du Dauphin et de Madame Du Barry, une grande **exposition consacrée à Louis XV** sera ouverte au public en octobre 2022.

*La restauration de la **salle du jeu de paume** est engagée avec le support du plan de relance.

Des questions ouvertes pour les prochains mois

- En 2021 le château de Versailles aurait eu 2 millions de visiteurs, soit une chute de 73% par rapport à 2019. Quelles conséquences sur ses revenus ? En 2019 la billetterie avait apporté 65 millions d'euros.
- Quels projets pour créer des zones d'alimentation électrique pour les véhicules ?
 - Voirie, Parkings publics, Zones commerciales, Stations
- Continuités des **pistes cyclables** qui pour l'instant sont des tronçons indépendants.
- Coordinations entre communes pour les projets de pistes cyclables, RER-Vélo IdF ?
- Que nous réserve la prochaine **Biennale de l'architecture** prévue à Versailles entre mai et juillet ?
- Dispositifs de parking dans nos quartiers pour vélos, motos, vélos porteurs
- Calendrier d'aménagement de l'ancienne poste centrale de Versailles
- Calendrier des étapes pour le **TRAM12 en gare des Chantiers** 2025 ou 2026 ?
- Nouvelle convention sur transports voyageurs Phébus-IdFM sur VGP et ? SQY ?
- Evolution de la délégation de service public (DSP) pour le chauffage urbain dans Versailles
- Comment va se préparer la révision du SDRIF qui visera l'horizon 2030 ?.
- Quel projet de géothermie sur la commune du Chesnay à la suite des études récentes ?...
-

Commission Culturelle de SAVE

Invitation à tous les amateurs de découvertes ou redécouvertes de notre riche patrimoine régional au sein d'un groupe amical de passionnés.

L'équipe en place dynamique et inventive depuis 1998 a souhaité un renouvellement. Elle invite de nouveaux membres à contribuer à son évolution. Nous sommes en attente de vos propositions

Le Président Claude Ducarouge

Rappel : Les comptes rendus détaillés des séances du conseil d'administration de SAVE sont produits régulièrement, accompagnés des documents de travail. N'hésitez pas à les demander à vos présidents d'association. De nombreux dossiers sont à la disposition de tous sur le site Internet de SAVE. Depuis la crise COVID des messages réguliers d'actualité sont diffusés aux membres du CA, vous pouvez en demander communication dans votre association. www.save1.fr.

Vous pouvez faire connaître vos remarques, suggestions, observations, propositions et requêtes en les adressant soit au président de votre association soit au président de SAVE. Un dispositif de **contact** est accessible à tous sur le site internet de SAVE.

Le présent bulletin est adressé à toutes les personnes membres des 17 associations adhérentes à SAVE, au total environ 1500 personnes. L'association SAVE a été créée en mai 1960. Le premier bulletin est daté de janvier 1982.

La plus grande partie des bulletins SAVE édités depuis cette date est accessible sur le site Internet de SAVE save1.fr voir <https://www.save1.fr/publications/>